

Contrôle des naissances et pauvreté en Amérique du Sud

par Marcelo Medeiros, Centre international pour l'action en faveur des pauvres

L'idée selon laquelle il est important d'adopter une stratégie incitant au contrôle des naissances pour lutter contre la pauvreté est toujours populaire chez des groupes disposant d'un certain pouvoir politique. Ainsi par exemple des préoccupations ont-elles été exprimées à propos de l'éventuelle augmentation de la fertilité que pourrait induire les programmes d'aide financière dont les prestations sont distribuées proportionnellement au nombre d'enfants présents dans les ménages, tels que les programmes Bolsa Escola au Brésil et Progresá au Mexique. En outre, une étude menée auprès des élites entrepreneuriales au Brésil a montré qu'environ un quart des personnes interrogées estimaient que le contrôle des naissances devrait être la principale initiative pour lutter contre la pauvreté dans le pays (Reis & Cheibub, 1995). Le raisonnement qui sous-tend cette opinion est très intuitif : les enfants étant généralement économiquement dépendants de leurs parents, plus il y a d'enfants dans une famille, et plus les personnes qui travaillent dans cette famille ont de bouches à nourrir. D'où l'idée que moins les enfants sont nombreux dans les familles pauvres, plus la réduction de la pauvreté peut être importante dans le pays.

Si l'on tient compte du fait qu'un couple ayant dix enfants a beaucoup plus de chances d'être pauvre qu'un couple sans enfant, l'argument en faveur de politiques actives de contrôle des naissances semble parfait. Par ailleurs, certains peuvent trouver confortable l'idée de transférer aux pauvres – et en particulier aux femmes pauvres – la responsabilité d'empêcher la reproduction de la pauvreté au fil des générations.

Toutefois, les faits démontrent que cet argument est faux pour la majorité des pays d'Amérique du Sud. Bien qu'une fertilité plus élevée puisse entraîner certaines familles dans la pauvreté, les familles pauvres ont une taille moyenne similaire à celle des familles qui ne le sont pas. Dans la plupart des pays de la région, les taux de fertilité ne sont pas élevés : environ 2,4 enfants par femme. Il s'agit certes là de taux moyens, mais la partie de la population ayant de faibles revenus constituant une nette majorité de la population de ces pays, la moyenne est représentative de la population pauvre. De tels taux indiquent que, de manière générale, les femmes pauvres ont déjà recours à un certain type de contraception. Bien entendu il existe des exceptions, mais elles ne sont pas très courantes.

Le tableau ci-dessous montre quel serait l'effet de restrictions simulées du nombre d'enfants dans les ménages brésiliens sur l'incidence de la pauvreté. À chaque colonne correspond un nombre maximum d'enfants autorisé par ménage dans le cadre de la simulation. L'incidence de la pauvreté observée dans la population brésilienne à défaut de toute limitation du nombre d'enfants autorisé est de 33 pour cent pour le seuil de pauvreté utilisé.

Cette simulation montre que même si aucune femme au Brésil n'avait un seul enfant pendant 15 ans, la proportion de pauvres dans la population ne chuterait toujours pas en dessous de 30 pour cent (Medeiros, 2003). Cela démontre clairement que, dans une perspective réaliste, un renforcement du contrôle des naissances n'entraînerait qu'une faible évolution de l'incidence actuelle de la pauvreté pour un coût social élevé. Dans l'immédiat, les politiques visant à obtenir une forte réduction de la fertilité pourraient devoir s'immiscer profondément dans les décisions familiales pour parvenir à leurs fins ; elles peuvent également devenir un piège pour l'avenir. Une diminution de 20 pour cent des taux de fertilité des pays d'Amérique du Sud suffirait à les faire passer en dessous du seuil de renouvellement de la population. Si cela se produisait, on aurait une pyramide de la population inversée pour les générations futures, avec une forte dépendance démographique et, par conséquent, cela pourrait se traduire par un transfert de la pauvreté des enfants d'aujourd'hui aux personnes

âgées de demain. Ainsi, ce n'est pas en se concentrant sur la réduction de la taille des familles que les politiques d'élimination de la pauvreté seront couronnées de succès. Le problème, comme le soulignent de nombreuses études, est d'accroître le revenu des familles.

Il ne faut pas déduire du faible impact qu'aurait la réduction des taux de fertilité actuels sur la pauvreté que l'accès aux méthodes de contraception n'est pas nécessaire pour les femmes pauvres. Il ne fait aucun doute que la liberté de décider de la dimension de sa famille constitue un droit génésique important. Garantir cet accès permet à la fois d'assurer les droits génésiques des femmes et de maintenir les taux de fertilité à des niveaux faibles. Les femmes pauvres veulent maîtriser leur procréation et elles ont besoin de l'État pour leur fournir les moyens d'y parvenir. Ce dont elles n'ont pas besoin, c'est de politiques de contrôle des naissances qui les contraignent à cette maîtrise.

Incidence de la pauvreté après une restriction simulée du nombre d'enfants nés – Brésil – 1999

Nombre d'années de mise en œuvre	Pas d'enfant %	1 enfant %	2 enfants %	3 enfants %	4 enfants %
15 ans	27	34	36	35	34
10 ans	30	35	35	34	34
5 ans	32	34	34	34	33

Source : Medeiros (2003), sur la base d'un seuil de pauvreté fixé à 80,97 BRL (environ 43 USD), valeurs de septembre 1999.

Le **Centre international pour l'action en faveur des pauvres (CIP)** est un projet conjoint entre le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Gouvernement du Brésil pour promouvoir la coopération Sud-Sud dans la recherche appliquée et de formation sur la pauvreté. Le CIP est spécialisé dans l'analyse des questions de la pauvreté et l'inégalité et aussi de proposer des recommandations pour la formulation de politiques visant à la réduction de la pauvreté. Le CIP est reliée directement avec l'Institut de Recherche Économique Appliquée (IPEA), qui faire recherche pour le gouvernement du Brésil, et le Bureau des Politiques de Développement, PNUD.

Le CIP publie des Working Papers, Policy Research Briefs, *Poverty in Focus*, One Pagers, y Country Studies.

Rapport sur le CIP et toutes les publications disponibles à l'adresse suivante:

www.undp-povertycentre.org